



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Jeudi 26 octobre 2023**

NOMBRE DE CONSEILLERS	15
EN EXERCICE :	15
PRÉSENTS :	11
VOTANTS :	12
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture	

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie à 20 h 30, sous la présidence de **M. LE GUEHENNEC Laurent**, Maire.

Date de convocation : 20 octobre 2023

Étaient présents : MM. LE GUEHENNEC Laurent, JOURDAN Anne-Sophie, LEBEAU Christine, LEFEBVRE Angélique, CONAND Cathel, DENIEL Franck, PHELIPPE Joseph, BARRE Bruno, BABIN-TOUBA Ludovic, GOUVERNEUR Gilles, VALOIS Dominique.

Absent(s) excusé(s) : M. ESNAULT Jean-Luc (pouvoir à M. GOUVERNEUR Gilles).

Absent : Mme CIEKAWY Ombeline, BITAULD Fabienne, ANTIN Séverine.

Secrétaire de séance : Mme CONAND Cathel est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**2023090 | Finances Assainissement – Révision des tarifs**

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal**, à l'unanimité, **vote les tarifs ci-dessous** :

- **Redevance annuelle applicable au 01 janvier 2024 :**

NB PERS	
1	95 €
2	175 €
3	235 €
4	285 €
5	315 €

- **EURL RIBAUT « Les Pointellières » applicable au 01 janvier 2024 :**

	H.T
m3 consommé	2.50 €
Forfait annuel	250 €

- **Raccordement construction nouvelles, applicable au 01 janvier 2024 :**  
1 000 €.

Le Maire,

L. LE GUEHENNEC.



*Ont signés au registre des délibérations le maire, le secrétaire de séance et les membres présents*